

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20221213

L'an deux mil vingt-deux, le sept décembre à 19 h 30, les délégués de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqués se sont réunis à Lavaré, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation

29 novembre 2022

MM. BORDEAU Christian, M. BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, M. GREMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHER-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSE Nicolas, MERCIER Marc, PARIS Hubert, PITOU Jean-Philippe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BRIGANT Nicole, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires, M. DUPIN Christian, membre suppléant.

Date d'affichage

29 novembre 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 42

Présents : 32

Votants : 36

Étaient excusés :

M. CHERON Michel

M. DARROY Claude remplacé par son suppléant DUPIN Christian

M. FOUCAULT Yves

M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à STERBA Éléonora

M. MORIN Sébastien

M. NICOLAÏ Christophe donne pouvoir à LACOCHE Jacques

M. POTTIER Louis

Mme BESNIER Claire donne pouvoir à MARIAIS Jean-Pierre

Mme DAVID Isabelle donne pouvoir à LEDIEU Christophe

Mme RENARD Candy

Mme BRIGANT Nicole est nommée secrétaire de séance.

OBJET :

BUDGET Annexe ZA La BORDE

DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'il faut procéder à une décision modificative sur le budget suivant :

➤ **Budget Annexe ZA La Borde (DM n°1)**

✓ Recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Libellé	Fonction	BP 2022	proposition DM1	Nouveau montant
75	757	Subventions (du Budget Principal) (moins-value vente terrain)	60	10 139,00 €	391,20 €	10 530,20 €
042	71355	Variation des socks de terrains aménagés (stock final)	60	30 457,00 €	-391,20 €	30 065,80 €
					- €	

✓ Dépenses d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	Fonction	BP 2022	proposition DM1	Nouveau montant
040	3555	Terrains aménagés (stock final)	60	30 457,00 €	-391,20 €	30 065,80 €
16	16878	Autres dettes (remb au Budget Principal)	60	37 493,00 €	391,20 €	37 884,20 €
					0,00 €	

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la décision modificative exposée ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer valablement au nom de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, tout document relatif à ce dossier.

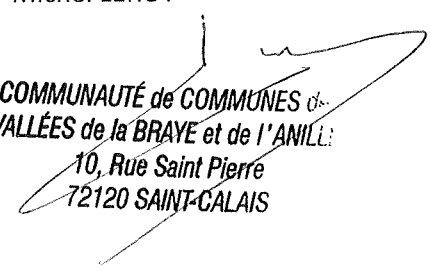
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 8 décembre 2022

Le Président,

Michel LEROY


**COMMUNAUTÉ de COMMUNES de
VALLÉES de la BRAVE et de l'ANILLE**
10, Rue Saint Pierre
72120 SAINT-CALAIS